



Je suis actuellement en PACES comme doublant

Quelles possibilités en 2021-2022 si je ne suis pas admis dans une filière de santé cette année ?

Élise est inscrite
cette année en PACES
comme doublante
(ou comme triplante)



À la fin de l'année, soit :



Elle valide son année
mais elle n'est pas admise
dans la filière de santé
de son choix



Elle ne valide pas son
année



OU



Selon les
équivalences
prévues, elle peut
passer en 2^e année
de licence.

Elle peut
se réorienter
sur Parcoursup en
1^{re} année (école en
soins infirmiers,
BTS, licence, etc.)

Elle peut se réorienter sur Parcoursup
en 1^{re} année (école en soins infirmiers,
BTS, licence, etc.) ou en contactant
directement la formation qui l'intéresse

Rappel : à la fin de l'année, Elise aura utilisé ses deux possibilités de candidater aux études de santé. Si elle se réoriente en L.AS (licence option accès santé), elle ne pourra donc pas candidater à nouveau aux études de santé.